



Jeudi 21 mars 2019

Grand débat de l'Artisanat
Bernard Stalter, président de CMA France
présente la restitution des artisans : une contribution clé en main
« 14 mesures prioritaires pour permettre aux artisans
de vivre et travailler dignement »

Bernard Stalter, président de CMA France, présente, au nom du réseau national des chambres de métiers et de l'artisanat –CMA- les mesures prioritaires issues du Grand débat de l'Artisanat : « 14 mesures pour permettre aux artisans de pouvoir vivre et travailler dignement et aux entreprises artisanales de se développer grâce à des conditions fiscales et sociales justes ». Des éléments clés en main, problèmes et solutions, faits par les artisans, avec les artisans et pour les artisans.

Dès le 16 janvier dernier, face à l'absence dans le grand débat national de sujets aussi essentiels que l'emploi et l'économie, Bernard Stalter a lancé le grand débat de l'artisanat autour de thématiques qui concernent les artisans au quotidien : reconnaissance du travail indépendant, fiscalité des entreprises artisanales, poids des normes et des charges ou encore emploi du premier salarié ou d'un salarié supplémentaire.

Depuis le 24 janvier dernier, une trentaine de grands débats de l'artisanat, organisés par les chambres de métiers et de l'artisanat, se sont tenus sur tout le territoire. Les artisans sont également allés dans leur CMA remplir des cahiers de doléances et ont livré leurs contributions en ligne sur granddebat.artisanat.fr.

« Nous avons entendu s'exprimer une parole libre. Les artisans nous ont parlé des normes et des charges qui les étouffent, les empêchent d'entreprendre, de se payer correctement » déclare Bernard Stalter.

Après un débat inédit, le réseau des CMA a lancé une initiative originale : une consultation en ligne afin de permettre aux artisans de se prononcer sur les mesures à mettre en œuvre d'urgence. « Près de 20 000 artisans ont voté. Les propositions retenues sont celles qui leur semble essentielles » indique Bernard Stalter.

Les artisans ont livré leurs inquiétudes et difficultés mais aussi les solutions que ce secteur, véritable levier de l'économie de notre pays, veut apporter.

Sur la base des contributions, six priorités ont été identifiées :

- Redonner du sens à la valeur travail
- Créer un choc de confiance
- Garantir un traitement équitable
- Sauver les territoires et la ruralité
- Revitaliser les cœurs de ville
- Prendre part à la transition écologique et énergétique

Pour répondre à ces priorités, **quatorze mesures sont présentées dans le document du réseau de CMA France** (voir p.2). « Parmi les principales, citons **assurer la protection systématique du patrimoine personnel du chef d'entreprise individuelle, créer un choc de confiance par une baisse des charges sociales patronales financée par la mise en place d'une TVA dite « compétitivité », qui ciblerait les biens et services produits en dehors de l'Union Européenne, créer des zones de redynamisation rurales et étendre le dispositif Cœur de Ville, mettre en place un « % » artisanat : réserver une part de locaux dédiés aux activités artisanales dans les projets d'aménagement des centres villes et des zones commerciales avec un loyer modéré** » indique le Président du réseau des CMA.

[Lire le document en ligne](#)

« La contribution des artisans dépasse leur secteur d'activité car elle est de nature à participer à la relance de l'économie nationale. Les artisans, qui sont une partie de cette France des oubliés ne comprendraient pas d'être à nouveau ignorés et que le fruit de ce travail, fait avec les artisans, par des artisans et pour les artisans reste lettre morte » déclare le président de CMA France.

Les 14 mesures prioritaires de l'Artisanat

REDONNER DU SENS À LA VALEUR TRAVAIL

- 1 - Assurer la protection systématique du patrimoine personnel du chef d'entreprise individuelle
- 2 - Ne plus imposer les bénéfices réinvestis dans les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu
- 3 - Rendre davantage d'entreprises individuelles artisanales éligibles à la prime d'activité

CRÉER UN CHOC DE CONFIANCE

- 4 - Une baisse de charges sociales patronales
- 5 - ne aide à l'embauche d'un premier salarié ou d'un salarié supplémentaire

GARANTIR UN TRAITEMENT ÉQUITABLE

- 6 - Une limitation dans le temps du régime de la micro-entreprise

SAUVER LES TERRITOIRES ET LA RURALITÉ

- 7 - La création de zones de redynamisation rurale avec exonérations sociales et fiscales y compris pour les travailleurs indépendants
- 8 - Un plan national ambitieux en faveur du maintien et du renforcement de l'artisanat de proximité dans les centres-bourgs
- 9 - Un dispositif d'aide à la modernisation des locaux et équipements des entreprises artisanales

REVITALISER LES CŒURS DE VILLE

- 10 - Adapter la fiscalité locale (Contribution Foncière des Entreprises) pour encourager les activités artisanales
- 11 - Le % Artisanat. Réserver une part de locaux dédiés aux activités artisanales dans les projets d'aménagement des centres-villes et des zones commerciales, avec un loyer modéré adapté aux artisans

PRENDRE PART À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

- 12 - Appliquer des taux de TVA réduits pour encourager les activités, services et produits respectueux de l'environnement et de la santé des consommateurs
- 13 - Développer des aides spécifiques pour l'achat ou la location de véhicules moins polluants
- 14 - Faciliter l'accès et le stationnement des véhicules professionnels dans les centres-villes